



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° AG2022/01/17/3 portant sur

LA DESIGNATION DES CONSEILLERS TECHNIQUES

Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur
du 17 janvier 2022

PRÉSENTS

Monsieur THOMSEN Jean-Pascal – Inspecteur des finances publiques - Division pilotage de l'action économique – représentant M. Claude BRECHARD **Directeur départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes**,

Mesdames et Messieurs, SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Président, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué, BRUT Karine – Trésorier Adjoint, LECHACKZINSKI Anne – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, ALFANDARI Bernard, ARIN Nicolas, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CARLADOUS Laure, DASSONVILLE Pascal, DEVEAU Laurent, DOLCIANI Lionel, DUPHIL Thierry, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, LAYLY Eric, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MANE Jean, MARIN Matthieu, MARIN Christophe, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MESSINA Aurélie, MOLINES Gérard, NIDDAM Ilan, PASTORELLI Nadège, REBUFFEL Claudine, SCOFFIER Stéphanie, SEROUSSI Béatrice, TEBOUL Thierry, TRICART Michel, TRIPODI Christophe, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

EN VISIOCONFERENCE

Monsieur FLORY Pierre-Gil -Directeur adjoint des interventions et de la coordination de l'État (DICE) - **représentant de la Préfecture des Alpes-Maritimes**

Madame GLEIZES Sophie - Cheffe du Service économique de l'État en région – Tutelle des réseaux consulaires – **Direction régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités**

Monsieur NASSIF Anis – Trésorier, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs, BATEL Claude, CALVIERA Stéphanie, CHAUMIER Eric, DUMAS Philippe, GRECH Stéphane, JASSET Marc, PALLANCA Charles, ROMERO Pierre, SALUSSOLIA Brigitte, SOURAUD Emmanuel, **Membres Élus Titulaires.**

54 Membres participants en présentiel et à distance, le quorum de 32 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.



DÉPORTS

Madame, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membre du Bureau**

Monsieur NICOLETTI Pascal, **Membre élu**

EXCUSÉS

Messieurs ESTEVE Dominique KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire**

Monsieur DI NATALE Paul Marie, **Vice-Président Honoraire**

Mesdames et Messieurs ALZINA Claude, BERTELOOT Nathalie, COURTADE Anny, LEROY Anne, MOULARD Patrick, NOIRAY Florent, RENAUDI Philippe, **Membres Élus Titulaires.**

ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, **Présidents honoraires**

Monsieur VALENTIN Bruno, **Membres Élus Titulaires.**



PRÉAMBULE

Sur proposition du Président de la CCINCA, l'Assemblée Générale désigne des conseillers techniques choisis parmi des personnalités qui, par leurs fonctions, peuvent apporter à la CCINCA le concours de leur compétence.

Leur rôle et leurs attributions, ainsi que leurs obligations, sont détaillés au sein de l'article 40 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur.

Les fonctions de conseillers techniques ne peuvent excéder la durée de la mandature. En outre les fonctions de conseillers techniques prennent notamment fin en cas de survenance du terme des fonctions au titre desquelles ils ont été désignés.

VU

- ▶ L'article 39 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur ;
- ▶ L'Avis favorable du Bureau en date du 10 janvier 2022 ;
- ▶ Que Mme Jessica BOVIS, membre élue, Secrétaire du Bureau de la CCI NCA, et Administratrice de la FNAIM s'est valablement déportée pour le vote de la présente délibération concernant la nomination de M. Cyril MESSIKA membre de la FNAIM ;
- ▶ Que M. Pascal NICOLETTI, membre élu et ancien Président de l'ASSLIC s'est valablement déporté pour le vote de la présente délibération concernant la nomination de M. Jean-Pierre LEVI – Président de l'ASSLIC ;

CONSIDERANT

- ↺ Le changement de mandature de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, intervenu lors de l'Assemblée Générale d'installation du 29 novembre 2021 ;
- ↺ Que le Président de la CCINCA a proposé au Bureau du 10 janvier 2022 une liste de 16 Conseillers Techniques, détaillée ci-dessous, en vue de leur désignation par la présente Assemblée Générale, et que ledit Bureau a émis un Avis favorable à ces désignations à l'unanimité de ses membres présents ;
- ↺ Qu'il pourra être proposé ultérieurement à l'Assemblée Générale de procéder à la désignation d'autres Conseillers Techniques ;

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DECIDE :

- ▶ De DESIGNER ce jour les 16 conseillers techniques nommément identifiés au sein de la liste ci-dessous:

| | NOM | PRENOM | ENTREPRISE |
|----|----------|------------|---------------------------------|
| 1 | ROUGET | Sylvain | TEAM COTE D'AZUR |
| 2 | PLUMION | Nicolas | UNION MARITIME 06 |
| 3 | RIERA | Julien | UNION POUR L'ENTREPRISE 06 |
| 4 | CAMY | César | FRENCH TECH COTE D'AZUR |
| 5 | VISCONTI | Bertrand | AIR FRANCE |
| 6 | MOURET | Bernard | |
| 7 | FERRALIS | Gérard | |
| 8 | SCARFONE | Raymond | DIRECTION REGIONALE DES DOUANES |
| 9 | MESSIKA | Cyril | FNAIM |
| 10 | BALDET | Christophe | UCC GRAND SUD |
| 11 | BEHAR | Claire | COMITE REGIONAL DU TOURISME |



| | | | |
|----|-----------|-------------|------------------------|
| 12 | CHEVILLON | Michel | |
| 13 | LEVI | Jean-Pierre | ASSLIC |
| 14 | MANSI | Théo | AFMR 06 |
| 15 | DELHOMME | Christian | BANQUE DE France |
| 16 | BENMUSSA | Thierry | UNIVERSITE COTE D'AZUR |

La liste des conseillers techniques en exercice sera annexée au Règlement Intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur (Annexe 6 ci-jointe).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : 61

Nombre de participants à la séance : 53 (quorum : 32, atteint)

Nombre de déports : 3

Nombre de votes exprimés : 48 (quorum : 32, atteint)

Abstention : 5

Contre : 0

Pour : 48

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

Nice, le 17 janvier 2022

Le Secrétaire

Anne LECHACZYNSKI



Le Président

Jean-Pierre SAVARINO